



Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Protection contre la grêle AEAI n° AEAI 23990

Groupe 114	Toiture – Coupoles d'éclairage	
Requérant	Cupolux AG Glärnischstrasse 7 8853 Lachen Schweiz	
Fabricant	Cupolux AG 8853 Lachen Schweiz	
Produit	Lichtkuppeln aus Poly-Methyl-Metacrylat PMMA	
Description	Coupole à trois coques en PMMA / PMMA / PMMA, opale / claire / claire. Coque externe d'épaisseur 3 mm à bord recouvrant. Coques internes d'épaisseur 3 mm et 2 mm à six et dix vis. Taille 0,96 x 0,96 m testée sur une costière originale en PRV. Taille 0,96 x 1,16 m testée sur une costière originale en PRV. Taille 0,86 m (Ø) testée sur une costière originale en PRV. L'homologation s'applique à toutes les tailles < 1,5 m ² .	
Documentation	FPC Flüeler Polymer Consulting: Rapport d'essais '270-12/4' (10. Dezember 2012)	
Conditions d'examen	AEAI 10 « Coupoles d'éclairage » du 01.08.2012	
Classification Evaluation	Résistance à la grêle minimale:	RG 2*
	Résistance à la grêle minimale sans aspect:	RG 2*
	Résistance à la grêle aspect:	RG 2*
	Résistance à la grêle protection de lumière:	RG --
	Résistance à la grêle translucidité:	RG 3*
	Résistance à la grêle mécanique:	RG --
	Résistance à la grêle étanchéité:	RG 2*
Remarques	* Cette classification est valable uniquement pour des produits neufs. La résistance à la grêle peut diminuer sensiblement en quelques années en raison du vieillissement naturel des matériaux	
Durée de validité	31.12.2018	
Date d'édition	04.03.2013	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
Remplace l'attestation du	-	

F. Oldenburg

Martin Jordi